EIFFAGE Charte *Biodiversité*

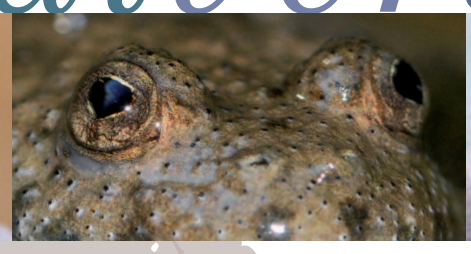

La diversité biologique ou “biodiversité” représente la richesse biologique constituée par l'ensemble des organismes vivants, les relations mutuelles qui les unissent et leurs liens avec les milieux dans lesquels ils vivent.

Indispensable au fonctionnement de nos écosystèmes, elle fournit la totalité de notre oxygène et de notre alimentation et participe à des mécanismes élémentaires vitaux comme la purification de l’air, le cycle de l’eau ou encore la fertilisation des sols. Elle joue également un rôle essentiel dans la stabilisation et la modération du climat ainsi que dans l’amortissement des conséquences liées aux catastrophes naturelles.

Ressource vitale pour l’Homme, au cœur des problématiques environnementales, la biodiversité représente également un enjeu économique considérable pour le présent et pour l’avenir. L’alimentation, le textile, l’énergie, la construction, la médecine, les biotechnologies sont autant de secteurs qui dépendent directement du vivant et de son potentiel.

Actuellement, la biodiversité se trouve partout confrontée à un phénomène d’érosion important : accélération du rythme d’extinction d’espèces, appauvrissement et altération du capital génétique des populations, détérioration d’écosystèmes et d’habitats naturels. Les principales atteintes à la biodiversité sont imputables à des concurrences d’occupation d’espaces entre les activités humaines à forte empreinte écologique et les milieux naturels.

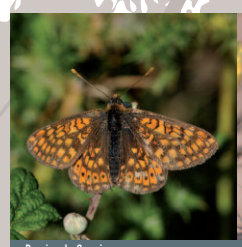
Damier de Succise
présent sur le chantier de l’A 65, Pau-Langon

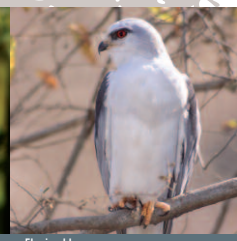
Elanion blanc
présent sur le chantier de l’A 65, Pau-Langon

Devant cette réalité, et conscient des impacts environnementaux liés à ses activités de construction et d’exploitation, Eiffage souhaite par cette Charte définir son ambition et ses engagements en matière de biodiversité.

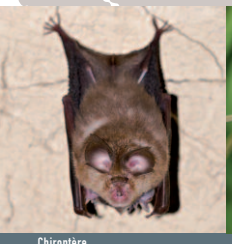
Chiroptère
présent sur tous les chantiers en France

Agrion de Mercure
présent sur l’A 65, Pau-Langon

L’ambition du groupe en matière de biodiversité

Réduire au maximum son empreinte écologique

Conscient de la pression exercée sur les milieux naturels par les activités de construction et d’exploitation, Eiffage a pour ambition de réduire au maximum son empreinte écologique. Eiffage accorde la priorité aux démarches d’évitement et de réduction d’impacts sur le vivant tant lors de la conception du projet qu’en phases chantier et exploitation. Dans un second temps, le groupe s’applique à traiter les impacts résiduels en engageant des mesures compensatoires adaptées, qualitatives et suivies.

Eiffage s’engage à :

> **Mesurer les impacts directs et indirects de ses activités sur la biodiversité,** afin de proposer des démarches d’évitement et de réduction d’impacts à mettre en œuvre avant le démarrage des travaux et, le cas échéant, des mesures de compensation efficientes et de longue durée ;
> **Privilégier la mise en œuvre des mesures compensatoires avant le démarrage des travaux** et rendre cette démarche obligatoire lorsqu’il s’agit d’espèces faunistiques et floristiques inscrites sur la liste rouge des espèces menacées ;
> **S’associer à des démarches de renaturation de sites artificialisés ;**
> **Identifier et internaliser les coûts écologiques de ses activités.**

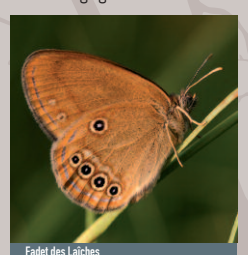
Fadet des Laîches
présent sur le chantier de l’A 65, Pau-Langon

L’approche de la biodiversité par Eiffage

Approcher la biodiversité par ses services écologiques

La biodiversité est un patrimoine universel dont dépendent les conditions de vie sur Terre et l’équilibre de l’humanité. C’est de ce point de vue que le groupe appréhende tous les impacts de ses activités sur la biodiversité, en insistant sur les services écologiques rendus par chaque milieu et par chaque espèce concernés. Au-delà des espèces emblématiques qui doivent être protégées tout particulièrement, Eiffage entend préserver la biodiversité dite “ordinaire” et les continuités écologiques.

Systématiser la notion d’enjeux de biodiversité

Afin d’apporter une réponse adaptée en matière de biodiversité, il est indispensable d’identifier et d’évaluer en amont les enjeux environnementaux correspondant à chaque activité ou chantier. Eiffage systématise donc l’analyse et la prise en compte des enjeux de biodiversité dans le cadre de tous les projets de toutes les branches du groupe.

Les piliers de la démarche biodiversité du groupe

Sensibiliser et former les différents contributeurs

Adoptant une démarche écologique proactive, Eiffage place l’innovation environnementale au cœur de sa stratégie. L’implication des collaborateurs est fortement encouragée, ainsi que la collaboration avec la communauté scientifique et les parties prenantes qualifiées.

Eiffage s’engage à :

> **Former ses collaborateurs** aux réglementations et techniques relatives à la protection de la biodiversité ;
> **Partager la connaissance des techniques et pratiques du BTP** notamment avec les cabinets d’ingénierie partenaires, afin d’améliorer les propositions de mesures correctives environnementales de la phase de conception à la phase suivi.

Développer l’innovation et la R&D

Eiffage considère qu’il est impératif de sensibiliser et former acteurs internes et partenaires aux problématiques de biodiversité remarquable et ordinaire ainsi qu’aux milieux impactés, afin de renforcer la compréhension des enjeux, gage d’adhésion et d’efficacité.

Eiffage s’engage à :

> **Développer une innovation liée à la biodiversité par chantier/projet** présentant un enjeu écologique ;
> **Intégrer les enjeux de biodiversité dans les budgets R&D du groupe** afin de contribuer à l’amélioration de la connaissance scientifique et des procédés techniques compatibles avec la protection et la préservation du vivant ;
> **Récompenser et valoriser l’initiative en interne**, par exemple lors des “Trophées de l’Innovation Eiffage”.

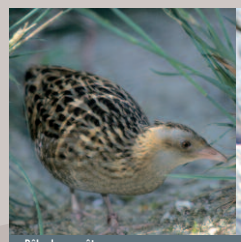
Râle des genêts
présent sur le chantier de l’A 406, Mâcon-Sud

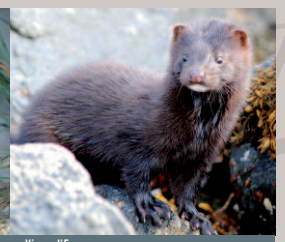
Vison d’Europe
présent sur le chantier de l’A 65, Pau-Langon

Poursuivre notre démarche à travers une politique de communication sincère et adaptée

La biodiversité est un enjeu vital de développement durable. Eiffage considère qu’il est de sa responsabilité de participer à l’information du grand public sur les questions liées à la biodiversité, dans le cadre des projets d’infrastructure.

Eiffage s’engage à :

> **Sensibiliser le public aux services écologiques rendus par les espèces et les milieux** qui auront fait l’objet de mesures spécifiques dans le cadre des activités du groupe ;
> **Promouvoir les visites de chantiers** et les portes ouvertes au public ;
> **Diffuser à l’attention du grand public les volets environnementaux des projets** du groupe soumis aux bilans LOTI (Loi d’Orientation des Transports Intérieurs) ;
> **Réaliser des chantiers pilotes en matière de biodiversité.**

Jean-François ROVERATO

Direction du Développement Durable
163 quai du Docteur Dervaux • 92600 Asnières-sur-Seine
Tél. 01 41 32 82 69 • www.eiffage.com

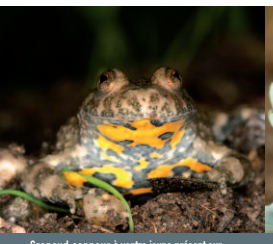
Crapaud sonneur à ventre jaune présent sur le chantier du Centre Hospitalier Annemasse-Bonneville

Grand Capricorne présent sur les chantiers de grandes infrastructures linéaires du Sud

Emyde lépreuse présente sur les chantiers de grandes infrastructures linéaires du Sud

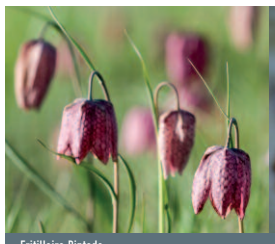
Fritillaire Pintade
présente sur le chantier de l’A 406, Mâcon-Sud

Loutre d’Europe
présente sur le chantier de l’A 65, Pau-Langon

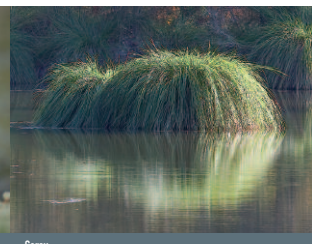
Carex
présent sur le chantier de l’A 65, Pau-Langon

graphisme ZAOUM - Photos © cNature : L. Bessol, L. Spanneut, J. van Donge - © Colibri/cNature : A.M. Laubsens, A. Guerrier, D. Fontaine, R. Tonnel, L. Casiano
IMPRIM'VERT®
PEFC